

27 juillet 2023

(23-5127) Page: 1/1

COMITÉ DE GESTION DU RÉGIME DES PENSIONS DE L'OMC

ÉLECTION PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL DE MEMBRES ET MEMBRES SUPPLÉANTS DU COMITÉ – RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES AUTRES REPRÉSENTANTS POUR TROIS ANS

Décision du 25 juillet 2023

- 1. L'article 4 des Statuts afférents au Régime des pensions de l'OMC (<u>WT/L/282</u>) prévoit la mise en place d'un Comité de gestion composé, entre autres, d'un président, de quatre membres et de quatre suppléants élus par le Conseil général, pour une période de trois ans.
- 2. À sa réunion du 25 juillet 2023, le Conseil général sur la base d'une proposition distribuée par sa Présidente le 11 juillet 2023 (WT/GC/W/890) a élu Mme Bahar Doğan (Türkiye) membre et M. Jaime Coghi Arias (Costa Rica) et Mme Katarzyna Stecz (Pologne) suppléants au Comité de gestion du Régime des pensions de l'OMC pour des mandats de trois ans et a renouvelé le mandat des autres représentants en mesure de continuer à siéger au Comité pour trois ans.
- 3. Le Comité de gestion est composé des personnes suivantes, élues par le Conseil général:

Président: M. Jean-Marc van Dril (Suisse)

Membres: Mme Bahar Doğan (Türkiye)

Mme Alicia Goujon (Mexique)
M. Conor Harrington (États-Unis)
M. Darryl Leong (Singapour)

Suppléants: M. Jaime Coghi Arias (Costa Rica)

Mme Brigitte Lueth (Autriche) M. Rodolfo Rivas (Israël)

Mme Katarzyna Stecz (Pologne)